

LA MÉTHODOLOGIE DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EN TRAVAIL SOCIAL COMME MOTEUR DE LA DISCIPLINARISATION DU TRAVAIL SOCIAL

[Kevin Kempter](#), [Romain Descloux](#), Accompagnement à l'écriture en autonomie [Elsa Montenegro Marques](#)

AIFRIS | « [Écrire le social](#) »

2022/1 N° 4 | pages 79 à 89

DOI 10.3917/esra.004.0079

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ecrire-le-social-la-revue-de-l-aifris-2022-1-page-79.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour AIFRIS.

© AIFRIS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



La méthodologie de développement de projets en travail social comme moteur de la disciplinarisation du travail social

Kevin KEMPTER

Assistant HES et collaborateur scientifique à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL / HES-SO).

kevin.kempter@hetsl.ch

Romain DESCLOUX

Travailleur social à la Ville de Lausanne.

descloux.romain@hotmail.fr

Accompagnement à l'écriture en autonomie : Elsa MONTENEGRO

RÉSUMÉ

La crise sanitaire de la Covid-19 a bouleversé les institutions sociales et a exigé d'elles de renouveler leurs pratiques. En présentant une méthodologie de développement de projet en travail social, cet article propose un outil pour opérationnaliser des changements à effectuer, en co-construisant une solution avec les bénéficiaires et les professionnels de l'action sociale. Les différentes phases d'une recherche en co-construction seront abordées sous l'angle de l'innovation en travail social, l'ingénierie sociale et la méthodologie de développement de projets. Enfin, la fonction novatrice de l'ingénieur social et la reconnaissance des trois savoirs, scientifique - professionnel - d'expertise d'usage, seront présentés comme des promoteurs de la disciplinarisation du travail social.

MOTS-CLÉS

Développement de projet, disciplinarisation, ingénierie sociale

ABSTRACT

The Covid-19 health crisis has shaken up social institutions and required them to renew their practices. By presenting a project development methodology in social work, this article proposes a tool to operationalize the changes to be made, by co-constructing a solution with the beneficiaries and the professionals of the social action. The different phases of a co-construction research will be discussed from the perspective of innovation in social work, social engineering and project development methodology. Finally, the innovative function of the social engineer and the recognition of the three knowledges, scientific - professional - user expertise, will be presented as promoters of the disciplinaryization of social work.

KEYWORDS

project development, disciplinaryization, social engineering

INTRODUCTION

Sensible aux mutations de la société, le champ du travail social a subi des changements considérables depuis sa création (Bouquet, 2007, p. 35-36). Dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, les organisations sociales ont à nouveau été bousculées au point de devoir parfois

réenvisager leurs pratiques institutionnelles. Selon un communiqué de presse de l'Association professionnelle suisse du travail social, cette obligation à la transformation conduit « à une quantité de travail supplémentaire » (AvenirSocial, 2021). De plus, comme le relève la Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale (CSIAS) (2021), la pandémie a rendu visibles les lacunes du système social et a généré une forme d'urgence à la réforme, sans que les organisations disposent de moyens et de capacités. Par conséquent, il apparaît fondamental d'ouvrir une réflexion collective pour aider ce champ professionnel à renouveler ses pratiques, moyens d'interventions et dispositifs, de manière pérenne, sans attendre d'en être contraint par la prochaine crise. Cet article s'inscrit dans une perspective de valorisation des compétences innovatrices du travail social. En discutant d'une méthodologie de co-construction dans un contexte de développement de projet en travail social, nous interrogeons la façon dont la fonction de l'ingénieur social renforce le processus de disciplinarisation du travail social.

Dans cet article, nous nous intéresserons à l'innovation en travail social, à l'ingénierie sociale et à la méthodologie de développement de projets. Ces paradigmes sont à intégrer pour et par le travail social, dans une culture permanente de la transformation. Pour ce faire, nous proposerons premièrement des définitions de l'innovation sociale et du rôle de l'ingénieur social. Nous présenterons ensuite les trois principales phases d'une recherche en co-construction avec les acteurs et actrices de terrain. Enfin, nous précisons les enjeux épistémologiques, qui reposent essentiellement sur la reconnaissance de trois savoirs à identifier et à articuler, qui favorisent *in fine* la disciplinarisation du travail social.

1. L'INNOVATION SOCIALE COMME NOUVEAU PARADIGME

L'innovation sociale, définition et caractéristiques

Depuis quelques années, l'innovation sociale prend de plus en plus de place sur la scène politique, médiatique, scientifique et professionnelle (Rullac, 2019a). Il apparaît toutefois que ce nouveau paradigme n'est pas un objet encore précisément défini, du fait de ses diverses formes et multiples caractéristiques. Si son objectif principal est d'améliorer le bien-être des individus ou d'un milieu et de résoudre des problèmes sociaux, il peut prendre des configurations variées (Dauphin, 2012, p. 8).

Nous retenons la définition de Lallemand (2001), considéré comme l'un des premiers auteurs francophones à évoquer l'innovation sociale dans le champ du travail social :

Nous définissons l'innovation sociale comme une pratique qui permet d'apporter un questionnement nouveau, une réponse nouvelle, ou de prendre en charge différemment un besoin social existant ou émergent. Elle peut porter sur l'activité proposée ou sur la démarche entreprise, ou encore sur la prise de risque qu'elle comporte dans sa mise en œuvre. Elle peut aboutir à des résultats transférables ou non. (Lallemand, 2001, p. 11)

Nous retenons également les trois dimensions de l'innovation sociale proposée par Julie Cloutier (2003, p. 29-36) :

1. L'innovation sociale centrée sur l'individu.
2. L'innovation sociale orientée sur le milieu.
3. L'innovation sociale en entreprise.

Dans la première dimension, à travers le développement de ses compétences, de sa motivation et en se réappropriant son autodétermination, l'individu modifie sa manière de se représenter le monde et développe son potentiel pour résoudre ses propres problèmes et répondre à ses aspirations. Dans la seconde dimension, l'innovation sociale orientée sur le milieu peut être reconnue

grâce aux impacts sociaux et économiques positifs sur un territoire donné via la participation des individus (quels que soient leurs statuts), ainsi qu'au processus de création et de mise en œuvre. Enfin, dans la troisième dimension, en proposant de nouvelles formes d'organisation, l'innovation sociale en entreprise s'intéresse à accroître le bien-être et la qualité de vie des travailleurs tout en augmentant la productivité de l'activité. Grâce au solide état de la littérature scientifique, notamment anglophone, menée en 2003, l'auteure synthétise l'espoir démocratique de cette nouvelle approche qui favorise les relations d'échanges créatifs de savoirs.

Nous postulons que l'innovation sociale favorise le développement du travail social en tant que profession et discipline académique, qui développe sa propre méthode de recherche, notamment grâce, à l'accès aux études de troisième cycle (doctorat) en travail social, qui tend à se développer ; comme en Suisse occidentale par exemple.

De l'innovation sociale à l'innovation en travail social, le rôle de l'ingénieur social

C'est en Suisse alémanique que Anne Parpan-Blaser (2011) a défini l'innovation en travail social comme un processus intégrant « des concepts, des procédures et des formes d'organisation nouveaux basés sur des connaissances nouvelles ou nouvellement combinées, développées dans des processus intentionnels et coopératifs, qui génèrent une valeur ajoutée, notamment pour les destinataires » (p. 242). L'innovation en travail social permet ainsi de dépasser la seule figure de « diagnosticien », qui constitue une expertise sur une autre, en mettant en avant celle de « maïeuticien » qui est issue d'une expertise coproduite avec les autres (Bourguignon & Valls, 2015), dans laquelle le travailleur social est un co-créateur de changement. Comme Cloutier (2003), Parpan-Blaser différencie deux dimensions de mise en œuvre :

1. La dimension intégrée au travail social qui permet de régénérer les savoirs, les pratiques et les services de ce champ professionnel.
2. La dimension de développement social qui permet de co-créer de nouvelles solutions aux défis sociétaux, en améliorant les services des institutions du travail social, les accompagnements des usagers et les compétences des professionnels.

Récemment, Rullac (2019a) a poursuivi cette réflexion en considérant l'innovation en travail social comme un outil conceptuel et méthodologique qui peut soutenir le processus de scientification du travail social, au service des dispositifs et de leur environnement. Selon lui, ce nouveau paradigme « [...] dépasse le statu quo scientifique habituel des références francophones, en reconnaissant la capacité des travailleurs sociaux et travailleuses sociales à mettre en œuvre une posture de praticien-ne-chercheur-e, et à produire des références scientifiques au sein de leurs savoirs professionnels » (p. 145). Fondamentalement, l'étude scientifique de ce nouveau paradigme concerne principalement les rapports sociaux de domination que les nouveaux systèmes pensés et mis en œuvre tentent de révolutionner. En interrogeant les équilibres démocratiques et en générant des relations inédites, plus démocratiques, l'innovation en travail social est vectrice de changement. En résumé, l'innovateur en travail social s'éloigne de l'inventeur qui se trouve dans un processus linéaire *top-down* pour se transformer en ingénieur social, qui évolue horizontalement avec les autres acteurs. Ce dernier peut se définir comme un facilitateur doté d'une « [...] fonction d'ensembliser ou "d'assembler" » qui se situe dans la pratique, l'action, l'intervention, et apporte, ou aide à trouver, des solutions pour favoriser la résolution de problèmes dans un champ sociétal » (Falaix, 2010, p. 6). En mobilisant ses compétences sociales et relationnelles professionnelles, l'ingénieur social coordonne des acteurs pluridisciplinaires dotés de savoirs et aptitudes propres à leurs rôles, en vue d'atteindre un objectif commun. Afin que le projet puisse durer dans le temps, Falaix rend attentif au fait qu'il est nécessaire que les acteurs concernés soient inclus dans la co-construction des différentes actions menées et développées. Dans ce

sillage, Penven (2013, p. 33) ajoute que l'ingénierie sociale doit « [...] intégrer à son projet et à ses méthodes des logiques collectives, expérimentales, et contribuer ainsi à générer des réponses appropriées, voire novatrices, validées démocratiquement ». Ces caractéristiques que nous retenons comme essentielles dans la définition de l'ingénierie sociale en développement de projet ont été présentées il y a plusieurs décennies par Gontcharoff (1990). En effet, l'auteur avance que :

L'ingénierie (sociale) est d'abord un art combinatoire, jouant dans la pluridisciplinarité et dans l'interinstitutionnel. De même qu'un ingénieur technique sait combiner et faire collaborer tous les corps de métier concourant à une même œuvre, l'ingénieur social est un diplomate, capable de faire travailler tous les acteurs si divers et si exclusifs ensemble, en respectant la légitimité de chacun. On peut dire que c'est un agent de passage du sectoriel au global. (p. 18)

Du fait de sa double caractéristique, à la fois théorique et méthodologique, l'innovation en travail social est un objet de recherche qui apparaît comme particulièrement complexe à définir et à soutenir. Dès lors, comment le travailleur social peut-il se transformer en ingénieur social qui fait émerger l'expertise de toutes les personnes concernées par le travail social, dans un processus de co-création propice au changement ?

Dans le contexte incertain lié à la crise sanitaire au cours et à la suite duquel des changements majeurs sont probablement encore attendus, des ressources méthodologiques pour accompagner ce besoin d'ingénierie sociale semblent indispensables, pour implémenter une méthodologie de projet pertinente.

2. DU DIAGNOSTIC À L'IMPLÉMENTATION, EN PASSANT PAR LA CONCEPTION : LES TROIS PHASES D'UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LE TERRAIN

Tout développement de projet en innovation en travail social se compose de trois phases distinctes et chronologiques : le diagnostic, la conception et l'implémentation. Dans cette partie, nous nous intéresserons à chacune de ces phases qui se composent de différentes étapes. Nous discuterons également des modalités relationnelles des acteurs de terrain, déterminées par une perspective de co-construction.

Le diagnostic : cinq étapes clés à retenir

La phase diagnostic permet d'identifier des besoins non couverts par des organisations, des dispositifs ou un système. Elle est sans aucun doute l'étape la plus importante dans le développement d'un projet, car tout se construit autour des défis, manquements et problèmes rendus visibles grâce à l'implication des partenaires. Les cinq étapes distinctes du diagnostic proposé par Rullac (2020a) sont particulièrement intéressantes en raison de la problématique qui est à la fois co-construite et validée par l'ensemble des acteurs.

Tout d'abord, il convient de relever les **indicateurs de problèmes (1^{re} étape)** qui peuvent être caractérisés comme étant des indices qui permettent de faire apparaître un ou plusieurs problèmes. Ils se décrivent à partir de faits concrets et objectifs. Autrement dit, c'est un inhibiteur de l'action qui s'observe dans le vécu des acteurs du travail social et qui empêche la mise en œuvre de la mission attitrée. Différents outils méthodologiques permettent de favoriser l'implication des professionnels et des usagers. Citons par exemple les entretiens compréhensifs (Kauffman, 2016, p. 51), qui visent la co-élaboration de sens grâce à l'apport d'éléments issus de leur réalité, dans une attitude empathique et non jugeante ; les entretiens semi-directifs, qui tout en étant légèrement orientés vers de grandes thématiques, permettent aux interviewés de s'exprimer spontanément

sur celles-ci et les observations participantes qui permettent à l'ingénieur social de se mêler à une partie de leur quotidien en observant de l'intérieur le public ciblé par la recherche, tout en étant en interaction avec ses sujets (Olivier de Sardan, 1995). Par l'utilisation des entretiens libres ou non directifs, les professionnels et les usagers expriment leur propre point de vue librement et emmènent l'entretien là où ils le souhaitent (Magioglou, 2008). Les questionnaires et les sondages sont également des outils méthodologiques qui favorisent la participation des individus. Les discussions ayant lieu dans une pluralité de contextes, formels tels que les colloques ou informels, tels que les pauses, feront aussi émerger des informations utiles à la poursuite du travail. En regroupant ces indicateurs par similitude, les **problèmes (2^e étape)** qui paralysent la mission sociale sont rendus visibles.

Ensuite, il s'agit de faire apparaître les **critères de causalité (3^e étape)** qui tentent d'apporter des explications théoriques aux logiques humaines, sociales ou organisationnelles qui sont réputées créer ces problèmes retenus, selon la littérature scientifique. À titre d'exemple, lors d'une enquête menée dans un centre d'insertion socio-professionnelle (Descloux, 2020), les indicateurs de problèmes ont relevé le manque de motivation des bénéficiaires, ce qui a fait ressortir les quatre critères de causalité suivants :

1. Formation non désirée.
2. Honte au travail.
3. Difficulté à se projeter dans l'avenir.
4. Faible reconnaissance du diplôme.

C'est à partir de ce moment, une fois les problèmes et les critères de causalité identifiés, que ces derniers sont regroupés en catégories de même nature. Ces classifications de problèmes similaires sont ensuite expliquées par des **concepts de compréhension (4^e étape)** issus eux aussi de la littérature scientifique qui éclairent les causes du problème que l'on cherche à résoudre. Dans l'étude évoquée ici (Descloux, 2020), les concepts de « stigmatisation » de Goffman (1963) et de « disqualification » de Paugam (2013) ont émergé. Il convient finalement de **formuler la problématique (5^e étape)**. Cette dernière se construit sous forme de questions à partir des problèmes attestés et de leurs hypothèses conceptuelles de compréhension. Elle se formule à partir de faits observés et d'un ou plusieurs concepts théoriques. Il s'agit d'une mise en relation d'éléments pratiques liés au terrain et d'éléments théoriques liés à la littérature scientifique. Dans notre exemple (Descloux, 2020), la problématique suivante a été mise en évidence : « Comment déstigmatiser et requalifier les bénéficiaires du centre dans leur démarche de formation ? ».

Fig. 1 – Exemple d’une étude présentant les différentes étapes d’une méthodologie de développement de projets (Descoux, 2020).

Indicateurs de problèmes	Problèmes	Critères de causalité	Concepts	Problématique
Certains bénéficiaires s’endorment sur leur place de travail	Manque de motivation de certains bénéficiaires	Formation non-désirée	Stigmatisation (Goffman)	« Comment dé-stigmatiser et requalifier les bénéficiaires du centre dans leur démarche de formation ? »
Certains bénéficiaires se détournent de leurs tâches		Honte au travail		
Globalement les professionnels se plaignent d’un manque de motivation des bénéficiaires		Difficulté à se projeter dans l’avenir	Disqualification (Paugam)	
Selon les dires d’une professionnelle certains bénéficiaires ont de la peine à donner du sens à leur présence. Selon elle : « Ils ne savent pas ce qu’ils font ici »		Faible reconnaissance du diplôme		

La conception : la puissance des méthodes design

La phase de conception consiste au développement d’une solution qui répond à la problématique issue du diagnostic. Il s’agit donc de co-construire un projet, en partenariat avec les personnes impliquées et en créant des relations inédites, qui atténuent les éléments freinant la mission d’une organisation ou qui suggèrent de nouvelles réponses. Pour générer des idées en réponse à cette phase de diagnostic, les méthodes dites « design » sont préconisées par de nombreuses disciplines. L’Alliance Française des Designers (AFD), par exemple, propose une définition qui peut être très utile pour le champ du travail social : « Le design est un processus intellectuel créatif, pluridisciplinaire et humaniste, dont le but est de traiter et d’apporter des solutions aux problématiques de tous les jours, petites et grandes, liées aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. » (AFD, 2022) En décrivant les diverses étapes du Design Sprint, Aline Félix (2020) présente cette méthodologie comme vecteur d’amélioration pour et par le travail social. En se basant sur les étapes du Design Thinking, Kempter (2022) s’est intéressé à la manière dont la crise sanitaire a stimulé l’innovation méthodologique en travail social. L’intérêt de ces méthodes réside ainsi dans la combinaison de multiples points de vue, dont celui des utilisateurs finaux, afin de proposer des solutions au plus près de leurs besoins. Les méthodes dites de « design » sont de réelles boîtes à outils pour le travail social, que nous pouvons transposer dans notre champ afin de les appliquer. Concrètement, les deux étapes clés à retenir dans cette deuxième phase de conception sont l’**idéation** et le **prototypage**. Pour la première, de nombreux outils peuvent être utiles pour esquisser des solutions et générer des idées qui répondent à la problématique formulée. Le concept cardinal de cette étape est l’intelligence collective. Cette dernière peut être mobilisée à travers le brainstorming, le World café (Slocum, 2006), les Focus Groups (Kitzinger

& al., 2004) ou encore un enchaînement de vidéos en cascade¹ (Kempster, 2022). Concernant la deuxième étape, une fois qu'une idée a été co-construite par l'ensemble des participants, la création d'un prototype encourage à tester des fonctions et des solutions dans la réalité. Le prototype donne forme à une idée pouvant être testée et évaluée par les personnes concernées durant la phase d'évaluation. Il est donc crucial d'être prêt à modifier un projet en fonction des retours obtenus (Lewrick, Link & Leifer, 2019, p. 108 - 112).

L'implémentation : mise en œuvre d'une solution co-construite

La phase d'implémentation consiste à la mise en œuvre du projet. À nouveau, cette phase doit se réaliser avec les acteurs de terrain de manière à récolter les différents retours pour affiner l'idée finale et favoriser l'adoption de solutions adaptées et endogènes au travail social. Lewrick, Link & Leifer (2021, p. 259-262) proposent une « feuille de route de la mise en œuvre » comme outil qui aide à déterminer les facteurs critiques à considérer en préparant la mise en œuvre. Cette démarche permet d'obtenir une vue d'ensemble de l'implémentation du projet en définissant le chemin critique et les risques éventuels. Concrètement, en collaboration avec l'ensemble des participants, il s'agit de définir les buts et un système de contrôle. Il est donc essentiel de quantifier les critères de décisions, déterminer les budgets, le calendrier et les jalons. En collaboration avec les participants, il apparaît important de mentionner toutes les parties prenantes du projet. S'il n'est pas possible de nommer toutes les personnes concernées, c'est que le but n'est pas encore clairement défini. Raison pour laquelle, il est important de définir : « Qui a besoin de la solution ? Qui est l'utilisateur / client ? Qui la bâtira ? De qui a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ? Qui paie ? Qui finance le projet ? Qui paie la solution ? » (2021, p. 261) Ainsi, il est primordial de sélectionner des tâches, des objectifs et d'indiquer le résultat attendu pour chacune d'entre elles afin de suivre le processus complet de mise en œuvre.

Dans la méthodologie de développement de projets en travail social, il est indispensable que l'ingénieur social abandonne un surplomb scientifique et qu'il articule son expertise avec les autres acteurs et actrices de terrain, dans un processus d'expertise partagée. La mission consiste alors à faire participer activement ces nouveaux acteurs de l'expertise dans un cadre où la durée de la recherche-développement est généralement négociée et par conséquent limitée dans le temps. Le risque étant que dans un tel contexte, les opportunités de rencontre ainsi que leur durée sont réduites (Steck, 2012). Il est donc indispensable de soigner la qualité des moments passés sur le terrain pour assurer une participation active des différents acteurs. Dans le cadre d'une recherche en co-construction et en développement de projet, l'objectif pour l'ingénieur social est de se placer au plus près des réalités institutionnelles et l'usage du modèle inductif semble dès lors tout indiqué. Selon Beaugrand (1988, p. 8), le modèle inductif consiste à « laisser les faits suggérer les variables importantes, les lois, et, éventuellement, les théories unificatrices ». Pour Balsev et Saasa-Robert (2002, p. 89), il « reconstruit la cohérence interprétative de l'intérieur ». Le modèle inductif a pour avantage de permettre aux partenaires de terrain de travailler, dès le début de l'étude, avec l'ingénieur social qui ne se présente pas à eux avec des hypothèses formulées unilatéralement. De surcroît, si l'ingénieur social est lui-même travailleur social, cela aide à créer une culture partagée propice à la collaboration pluridisciplinaire. Pour considérer toute la complexité d'une réalité institutionnelle, l'ingénieur doit encourager les professionnels et les usagers qui occupent différents rôles institutionnels à participer à l'étude.

1. Des entretiens individuels filmés croisés sont réalisés avec l'ensemble des partenaires pluridisciplinaires. Chaque rencontre de recherche de solutions est filmée puis montée en séquence vidéo en ne retenant que les idées argumentées de sorte qu'il soit montré à un second individu au cours d'une entrevue de même type. Chaque entretien donne lieu à de nouveaux commentaires, réactions et nouvelles solutions qui sont ajoutés aux thématiques discutées lors des interviews, puis montés et réunis en une seule séquence vidéo. Le processus peut se poursuivre de la sorte indéfiniment, jusqu'à ce qu'un projet aboutisse.

Ainsi, en récoltant des informations auprès de personnes dont l'expérience du problème diffère, il respectera la notion de « triangulation complexe » de l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan (1996) et son enquête gagnera en épaisseur.

3. D'UNE TECHNOLOGIE D'INGÉNIERIE SOCIALE À LA DISCIPLINARISATION DU TRAVAIL SOCIAL

L'innovation sociale, un nouveau paradigme pour les travailleurs sociaux

L'évolution du rôle de travailleur social dans sa fonction d'ingénieur social illustre un changement de paradigme marqué par l'émergence d'une méthodologie de développement endogène à ce champ professionnel, qui se base sur un triptyque de savoirs. Ceux-ci sont les savoirs scientifiques du chercheur, professionnel des spécialistes du terrain et d'expertise d'usage des bénéficiaires (Rullac, 2020b). Ces nouveaux acteurs sont en effet inclus dans l'étude, en tant que co-développeurs. En articulant ces trois expertises, l'innovation portée par le projet s'inscrit dans la réalité concrète du terrain et marque une rupture avec la recherche dite « classique » qui, selon Rullac (2019a, p. 148) sépare l'objet théorique du champ professionnel, autant d'un point de vue méthodologique que dans la finalité recherchée.

Cette rupture épistémologique entraîne la confrontation à l'inconnu et ouvre un nouveau champ d'investigation. Suivre une méthodologie de développement de projets est un processus déstabilisant tant pour l'ingénieur social que pour les acteurs de terrain. Le premier ne maîtrise pas tous les éléments de la recherche, ce qui dans un premier lieu est inconfortable. Celui-ci doit accepter le processus d'essai-erreur qu'implique une telle méthodologie, en adoptant une attitude de lâcher-prise. Enfin, il est nécessaire d'affirmer cette nouvelle identité, à la fois d'intervenant et de chercheur en travail social, et de se sentir légitime à travers elle, tout en se confrontant à une probable résistance des professionnels à l'égard des savoirs théoriques, comme l'ont relevé différents auteurs (Gaspar, 2008). Quant à eux, les professionnels peuvent être surpris par ce rôle nouveau qui leur est assigné, car il ne s'agit plus de se voir proposer une expertise et des solutions, mais bien de participer à leur construction. Une collaboration experte peut alors se mettre en place dès le moment où ce paradigme est intégré par toutes les parties.

En effectuant une recherche-développement en co-construction, les partenaires de terrains sont invités à participer à la production des données, puis à faire émerger des solutions aux problématiques retenues. En plus d'une implication nouvelle de ces participants, cette méthodologie permet non seulement de comprendre une situation, mais également de la transformer (Rullac, 2019a, p. 144). Le cadre proposé entre ainsi parfaitement en adéquation avec le but même du travail social, celui d'accompagner les bénéficiaires à devenir acteurs de leur vie et à améliorer leur situation ; ou, comme le décrit Rullac (2019a, p. 151), à faire « avec » plutôt que « pour ».

Ce processus permet d'apporter de nouveaux outils aux travailleurs sociaux pour envisager la résolution des problématiques professionnelles de demain différemment et constitue dès lors un apport non négligeable pour le domaine du travail social. Il revient aux professionnels et aux chercheurs de s'approprier ces nouvelles compétences qui peuvent être mises à profit dans différents champs professionnels, recouvrant une multitude de difficultés concrètes.

Vers la disciplinarisation du travail social

Le travail social souffre toujours aujourd'hui d'un manque de reconnaissance scientifique. Une forme de stagnation dans sa position de profession technologique est constatée (Rullac, 2019b), le contraignant à voir les théories de ses pratiques dictées par d'autres sciences humaines. Ce sont

effectivement sur des concepts issus de la sociologie, de l'anthropologie ou de divers domaines de la psychologie (du travail, de l'éducation, etc.) que les travailleurs sociaux de type « cliniciens » (Gaspar, 2012, p. 28-29) s'appuient pour faire évoluer leur pratique de terrain. Il reste alors au travail social à se construire comme une discipline scientifique à part entière et pour ce faire, les critères suivants doivent être respectés : être capable de se donner une définition claire et précise de son contenu, se distinguer des autres disciplines et définir sa nature scientifique par sa propre méthodologie (Adams, 2013, p. 45). En répondant à ces exigences, le domaine affirme sa définition votée lors du *Congrès Social Work, education and Social Development (SWSD)* par l'*International Association of Schools of Social Work (IASSW)* qui stipule que : « Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. » (2014)

Ce défi épistémologique fait également face à une résistance des professionnels, régulièrement opposés aux postures académiques. Gaspar (2008) constate que même au sein de la formation, une partie des étudiants rejette le contenu enseigné au profit des savoirs pratiques acquis lors des stages. Ceux-ci reprochent au cursus de ne pas avoir « assez les pieds sur terre » (Gaspar, 2008) par exemple. Toujours selon Gaspar (2008), ce rejet est également de mise pour certains travailleurs sociaux en poste depuis de nombreuses années. Le domaine cherche donc une disciplinarisation dans un contexte où les travailleurs sociaux persistent à participer à leur propre domination.

Scientificiser le travail social permettrait de répondre au double constat évoqué ci-dessus, qui consiste d'une part à offrir au domaine la possibilité de construire son propre cadre théorique et méthodologique et d'autre part, et par extension, de permettre aux travailleurs sociaux de s'approprier davantage des concepts et des outils mis en évidence par leurs pairs. La méthodologie présentée ici semble dès lors tout indiquée puisque l'ingénieur social conserve son identité de travailleur social, en agissant avec et pour les professionnels et les usagers qui mettent à disposition leurs propres savoirs. Cette participation, ancrant la recherche dans une réalité concrète de développement, permet également à l'ingénieur social de mettre à profit ses compétences de professionnel, en participant par exemple à l'animation d'un atelier dans une recherche qui serait menée dans un centre de loisirs. Sur un terrain, une posture conciliant à la fois participation et distanciation (Lapassades, 2002, p. 81) permet de devenir un chercheur, tout en étant au plus près des acteurs institutionnels. Pour résumer, l'ingénieur social dans le champ du travail social évolue dans un cadre méthodologique qui lui est propre et qui l'invite à conserver une posture d'acteur social, en visant la résolution de problèmes concrets, tout en s'appuyant sur des éléments théoriques.

Dans tout enjeu de disciplinarisation d'un domaine, la question de la création d'un doctorat est centrale. Celui-ci est un marqueur de professionnalisation, permet de reconnaître l'expertise scientifique d'une discipline (Rullac, 2019b, p. 45) et signale son autonomie (2019b, p. 46). Dans ce processus, le travail social a été confronté à de nombreux échecs, notamment en France (Rullac, 2019b, p. 49) et celui-ci peine à se développer d'une manière générale en francophonie. Dès la rentrée académique 2022, l'Université de Neuchâtel et la HES-SO, en Suisse, proposent également un tel cursus². Mais même si cette possibilité est désormais ouverte en Europe, le docteur en travail social reste souvent considéré par la communauté scientifique comme un « sociologue raté » (2019b, p. 48).

CONCLUSION

L'utilisation d'un cadre méthodologique propre au travail social permettrait ainsi de pallier ce dernier obstacle, en s'émancipant définitivement des autres branches des sciences humaines. La valorisation des trois savoirs, scientifique, professionnel et d'expertise d'usage, lie l'ingénieur

2. Institut Transdisciplinaire de Travail Social (ITTS) ; https://www.unine.ch/seco/es/home/instituts_recherche/institut-transdisciplinaire-de-t.html

social aux acteurs de terrain et permet à la recherche de s'inscrire au plus près de la réalité. Le travail mené en co-construction favorise l'évolution de l'institution ciblée et par extension, améliore le niveau de vie d'un groupe donné. Ici, c'est donc la mission même du travail social qui est accomplie. Cette méthodologie permet alors non pas seulement de faire de la recherche *pour* le travail social, mais bien de la recherche *en* travail social. Tous les éléments semblent donc à présent réunis pour poursuivre le processus de disciplinarisation du domaine. Il revient désormais aux travailleurs sociaux de s'approprier les éléments décrits dans cet article pour faire évoluer leur formation, leur pratique, leur cadre d'intervention et leur identité professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, A. (2013). Le travail social : une discipline scientifique, approche britannique. Dans Association française pour le développement de la recherche en travail social (dir.), *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?* (p. 45-66). Presses de EHESP.
- Avenir social. (2021, 29 avril). Communiqué de presse. Avenir social. https://avenirsocial.ch/wp-content/uploads/2021/04/20210427_MM-Ergebnisse_Corona_Soziale_Arbeit_F.pdf
- Balslev, K. & Saada-Robert, M. (2002). Expliquer l'apprentissage situé de la littéracie : une démarche inductive/déductive. Dans M. Saada-Robert & F. Leutenegger (dirs), *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation* (p. 89-110). Boeck Supérieur.
- Beaugrand, J. P. (1988). Démarche scientifique et cycle de la recherche. Dans M. Robert (Éd.), *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie* (p. 1-36). Edisem.
- Bourguignon, B. & Valls, M. (2015, juillet). Reconnaître et valoriser le travail social. Mission de concertation relative aux états généraux du travail social. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/154000627.pdf>
- Bouquet, B. (2007). Le travail social à l'épreuve. Face aux défis, dynamiques et reconquête de sens.... *ERES*, 4(68), 35-42. <https://www.cairn.info/revue-empan-2007-4-page-35.htm>
- Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?*. Crises.
- Conférence suisse des institutions d'action sociale [CSIAS]. (2021, 14 juin). *La Covid-19 relève des lacunes du système social*. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://skos.ch/fr/news/article/corona-zeigt-luecken-im-sozialsystem-auf>
- Dauphin, S. (2012). Expérimenter, innover : d'où ça vient? Comment cela fonctionne ?. *Informations sociales*, 174(6), 8-11. <https://doi.org/10.3917/inso.174.0008>
- Descloux, R. (2020, 11 novembre). Le stigmatisme de l'insertion socio-professionnelle. *Reiso : Revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/articles/themes/travail/6636-le-stigmatisme-de-l-insertion-socioprofessionnelle>
- Falaix, L. (2010). L'ingénierie sociale et territoriale dans les directions interministérielles de la cohésion sociale. *Carnets de géographes*, (1). <https://doi.org/10.4000/cdg.1839>
- Félix, A. (2020). Le Design Sprint : une boîte à outils pour l'innovation en travail social. *Pensée plurielle*, 52, 213-226. <https://doi.org/10.3917/pp.052.0213>
- Gaspar, J.-F. (2012). *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*. La Découverte.
- Gaspar, J.-F. (2008). Crédit et discrédit croisés des « savoirs théoriques » et des « savoirs de terrain » chez les jeunes travailleurs sociaux. *Pensée plurielle*, 1(17), 67-83. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2008-1-page-67.htm>
- Goffman, E. (1963). *Stigmatisme*. Les Éditions de Minuit.
- Gontcharoff, G. (1990). un art combinatoire. *Informations sociales*, 4, 16-21.
- IASSW (2014). *Global Definition of the Social Work Profession*. Consulté le 26 avril sur <https://www.ifsw.org/what-is-social-work/global-definition-of-social-work/>
- Kauffman, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.

- Kempter, K. (2022, 24 mars). L'innovation méthodologique stimulée par la crise. *Reiso : revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/document/8757>
- Lapassade, G. (2002). Observation participante. Dans J. Barus-Michel, E. Enriques & A- Lévy (dirs), *Vocabulaire de psychologie* (p. 375-390). Érès.
- Magioglou, T. (2008). L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2(78), 51-65. <https://doi.org/10.3917/cips.078.0051>
- Olivier de Sardan, J.-P. (1996) La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie. *Enquête*, (3). <https://journals.openedition.org/enquete/363>
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique de terrain. Sur la production des données anthropologiques. *Enquête*, (1). <https://journals.openedition.org/enquete/263>
- Parpan-Blaser, A. (2011). *Innovation in der Sozialen Arbeit. Zur theoretischen und empirischen Grundlegung eines Konzepts*. Springer-Verlag.
- Paugam, S. (2013). *La disqualification sociale*. PUF.
- Rullac, S. (2020a). Le diagnostic du projet en travail social ou le préambule novateur. *Revue française de service social*, 277, 98-109. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02882561/document>
- Rullac, S. (2020b). Participer au travail social. Introduction. *Esprit*, 466, 114-117.
- Rullac, S. (2019a). L'innovation en travail social : un objet à définir et des processus à caractériser. *Revue suisse de travail social*, 25, 139-156. <http://doi.org/10.5169/seals-855362>
- Rullac, S. (2019b). La quête du doctorat comme vecteur d'analyse de la professionnalisation du travail social. *Les politiques sociales*, 1(1-2), 45-58. <https://www.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2019-1-page-45.htm>
- Slocum, N. (2006). *Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur : le World Café*. Fondation Roi Baudoin.
- Steck, J.-F. (2012) Être sur le terrain, faire du terrain. *Hypothèses*, (15). <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2012-1-pa>